



INVITATION PRESSE



PROVINCE SUD

21 octobre 2024

Signature :

Convention de partenariat entre la province Sud et la Calédonienne des Eaux pour la promotion du mentorat

Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province sud représentée par Gil Brial le deuxième vice-président, a le plaisir de vous convier à la signature de la convention de partenariat entre la province Sud et la Calédonienne des Eaux (CDE) dans le cadre du dispositif de mentorat :

**mercredi 23 octobre à 11 h au Centre administratif de la province Sud
(CAPS 2 - Moselle) - 4^e étage – salle 414.**

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la province Sud a lancé, en 2023, le programme de mentorat à destination de jeunes collégiens motivés issus de milieu modeste (boursiers ou de niveau social équivalent), à partir de la 5^e jusqu'au baccalauréat.

S'appuyant sur l'appui méthodologique de l'association Télémaque, pionnière du mentorat en France, la province Sud, convaincue de l'originalité de la méthode et du modèle « école-entreprise », finance et met en place ce programme sur son territoire. Dans ce cadre, elle souhaite développer sa communauté de mentors, partenaires pour accompagner les jeunes.

Pour rappel, la collectivité a déjà signé deux conventions de partenariat avec la BCI, en septembre 2023, qui a choisi de s'associer à cette action pilotée par la province Sud, afin de participer à la lutte pour l'égalité des chances dans l'éducation et, en avril 2024, avec le MEDEF-NC.

L'engagement de la CDE dans le cadre du programme mentorat

La CDE, en lien avec sa politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et en vue de participer à la lutte pour l'égalité des chances dans l'éducation, a décidé de s'associer à cette action pilotée par la province Sud.

Ainsi, la CDE s'engage à participer au programme de mentorat de la province Sud pendant une durée de 3 ans à compter de la date de la signature de la convention. Elle a la possibilité dans ce sens, d'identifier chaque année 1 ou 2 volontaires parmi ses salariés en tant que mentors de jeunes accompagnés par la province Sud.

Au-delà de cette démarche, ce partenariat permettra l'ouverture de la CDE et de ses installations pour des visites, pour la découverte de métiers, pour l'accueil de stagiaires (notamment le stage découverte professionnel d'une semaine en classe de 3^{ème}).

Ce partenariat pourra également donner lieu à l'organisation de rencontres inspirantes ou toute autre action qui pourrait intéresser les jeunes engagés dans l'aventure du mentorat.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

